



2 JOURS

14 heures

PUBLIC

Professionnels de proximité intervenant à domicile et en établissement de santé
(aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, aide médico-psychologique, accompagnant éducatif et social, aide-soignant, assistant de soin en gérontologie, agents de services logistiques...)

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Formateur(trice) issu(e) du secteur médico-social

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Olivier MULLER

DATE ET LIEU

À définir

2600€

pour un groupe de 10 personnes maximum en intra.

Hors frais du formateur.

Nous consulter pour une formation en inter.

BON À SAVOIR

Entrées et sorties permanentes, mise en oeuvre de la formation validée dans un délai de 3 mois, date à planifier en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur.

Nous invitons les personnes en situation de handicap à nous contacter pour une étude de leurs besoins.

OBJECTIFS

- S'approprier des connaissances de base en lien avec les troubles psychiques.
- Être en capacité de repérer les manifestations de ces troubles.
- Adapter sa posture professionnelle face à une personne présentant des troubles psychiques dans le cadre de sa pratique professionnelle.

PROGRAMME

- Les manifestations des troubles de l'anxiété et du sommeil.
- Les comportements de retrait, dépressifs et délirants.
- Les conduites à risque.
- Le repérage et la prévention de la crise suicidaire.
- La relation et l'accompagnement des personnes présentant des troubles psychiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

Formation participative et interactive favorisant l'échange, qui intègre :

- Des apports théoriques sur supports visuels permettant d'actualiser ses connaissances
- Des exercices de communication, mises en situation, jeux de rôle et un temps dédié à l'analyse des pratiques
- Un support pédagogique est remis à chaque stagiaire
- Évaluation collective et individuelle en fin de formation

EN 2024



sessions réalisées



taux moyen de satisfaction



taux moyen d'atteinte des objectifs

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION